



La quantification de la coopération Sud-Sud et ses conséquences sur la politique étrangère des pays en développement

Par **Márcio Lopes Corrêa***

Coordinateur général de la coopération technique multilatérale, Agence brésilienne de coopération (ABC)

Résumé

À mesure que la coopération Sud-Sud s'élargit, de plus en plus de questions se posent sur la manière d'évaluer sa progression et ses retombées. À titre d'exemple, dans l'objectif de développement durable (ODD) n° 17, la coopération Sud-Sud semble être une source supplémentaire de financement pour le développement, alors même que plusieurs formes de coopération Sud-Sud ne sont pas de nature financière. Ainsi, les initiatives prises pour établir la monétisation de toutes les formes de coopération pour le développement posent un problème aux acteurs de la coopération Sud-Sud, puisque cette norme mondiale hypothétique ne rendrait pas pleinement compte de la valeur des processus innovants de la coopération Sud-Sud. Si elle n'était évaluée que d'un point de vue financier, la coopération Sud-Sud afficherait des résultats statistiques invisibles, ce qui aurait des conséquences négatives sur la politique étrangère des pays en développement. C'est pourquoi, l'évaluation de la coopération pour le développement (notamment la coopération Sud-Sud) ne se résume pas aux statistiques publiques mais contient une dimension stratégique.

Dans le présent rapport sur les politiques, l'attention des pays en développement est attirée sur l'importance stratégique que revêt la définition des paramètres d'évaluation de la coopération pour le développement. Le rapport montre qu'il est nécessaire d'établir un modèle innovant d'évaluation de la coopération Sud-Sud, qui devrait être conçu par les pays en développement en fonction de paramètres de leur choix et dans un cadre de coordination stratégique efficace.

Mots clés : Coopération Sud-Sud, OOD 17.

Si plusieurs moyens d'échange entre les pays en développement ont été qualifiés de « coopération Sud-Sud »¹, il n'existe pas pour autant de définition consensuelle de ce concept. En Amérique latine, la coopération Sud-Sud est essentiellement assimilée au renforcement

des capacités². En Asie, elle prend principalement la forme de coopération commerciale et économique³, bien que la coopération et la formation techniques aient aussi leur place. Ces divergences rendent difficile de concevoir les méthodes d'évaluation de la coopération Sud-Sud et l'idée répandue selon laquelle la coopération Sud-Sud n'est qu'une source supplémentaire du financement pour le développement ne facilite pas les choses. Comme le présent rapport le montrera plus tard, le choix de la méthode d'évaluation de la coopération Sud-Sud comporte des enjeux stratégiques que les gouvernements des pays en développement ne devraient pas sous-estimer.

Dans l'ODD n° 17, la coopération Sud-Sud est évoquée comme un des moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par conséquent, les futurs rapports des Nations Unies sur les ODD devront contenir des renseignements sur la coopération Sud-Sud à l'échelle mondiale. D'après l'avis commun sur les principes de la coopération Sud-Sud⁴, les pays en développement semblent être d'accord sur l'importance de souligner sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est l'étape suivante du processus qui pose problème, à savoir la collecte d'information et l'évaluation.

Au regard des moyens de mise en œuvre prévus dans l'ODD n° 17, la coopération Sud-Sud semble être une source supplémentaire de financement du développement⁵. La première question à se poser est celle de savoir si cette conception est judicieuse, étant donné que plusieurs moyens d'échange entre pays en développement ne sont pas de nature financière. Qui plus est, si la coopération Sud-Sud n'était définie qu'en fonction de son aspect financier, ses modalités non financières seraient statistiquement invisibles, notamment en comparaison avec les prêts étrangers, l'investissement direct étranger et les échanges commerciaux. Par conséquent, recourir à la coopération Sud-Sud comme mécanisme de financement complémentaire tel que proposé minimiserait sa dimension stratégique.

* Les opinions exprimées dans le présent rapport n'engagent que l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du Centre Sud et de ses États Membres.

E-mail: marcio.correa@abc.gov.br

Par exemple, les prêts accordés à des conditions préférentielles, les souscriptions au capital des organisations internationales et l'aide financière pourront être considérés comme des sources de financement. Les échanges commerciaux et l'investissement direct étranger aussi pourraient être pris comme des sources de financement dans le cadre de la coopération Sud-Sud, alors que leur contribution réelle au développement ne fait pas l'unanimité⁶.

Les différences entre la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud remettent en cause le modèle d'évaluation purement financier

Les méthodes utilisées par les pays traditionnellement donateurs pour évaluer leur participation à la coopération internationale sont basées sur la monétisation. Les pays en développement ont adopté de multiples formes de coopération Sud-Sud. Étant donné les multiples scénarios qui existent, d'aucuns font valoir la monétisation comme norme mondiale d'évaluation. Cette manière de voir s'étant répandue, sans que les pays en développement ne proposent d'autres solutions, il ne serait pas surprenant que les Nations Unies adoptent la monétisation comme norme d'évaluation de la coopération Sud-Sud aussi. Dans ce cas de figure, la dimension stratégique de l'évaluation et de la mesure de la coopération internationale (dont la coopération Sud-Sud) serait très probablement reléguée à des débats académiques.

Les pays développés utilisent des devises fortes pour quantifier leur contribution à la coopération internationale, une pratique qui leur permet d'occuper une position dominante et leur confère une notoriété stratégique dans les débats mondiaux sur le développement. Le schéma opérationnel Nord-Sud, ainsi que le cadre conceptuel sur lequel il est basé, fourni depuis longtemps aux pays donateurs un modèle opérationnel dans un contexte international placé sous la vaste et efficace influence stratégique des pays développés. L'objectif n'est pas ici d'émettre un jugement sur les motivations stratégiques de la coopération Nord-Sud, mais de montrer que les différentes conceptions adoptées par les donateurs traditionnels et les partenaires Sud-Sud ont des conséquences directes sur la quantification des principales formes de coopération internationale pour le développement.

Bien qu'opérationnel, le modèle de coopération Nord-Sud ne tient en réalité pas compte qu'un dialogue entre les parties intéressées sur les buts de la coopération internationale (*depuis le point de vue des pays bénéficiaires*) puisse être le point de référence principal pour choisir le mode de développement le plus efficace et le plus efficient. En outre, la coopération pour le développement n'a pas toujours été conçue selon une vision stratégique destinée à promouvoir des changements structurels durables et à long terme. L'exemple du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement montre que la priorité est à l'heure actuelle placée sur l'évaluation des aspects liés à la gestion des initiatives de coopération, en particulier l'efficacité et la reddition de

comptes. Le silence des donateurs et des bénéficiaires quand ils doivent évaluer conjointement l'efficacité de la coopération internationale en tant qu'outil de promotion de développement autonome est révélateur.

Toutes les raisons énoncées précédemment montrent que la monétisation de tous les moyens de mise en œuvre pourrait être un frein à la mesure et à l'évaluation de la coopération internationale. Les pratiques courantes se sont limitées à mesurer les contributions financières des pays donateurs, alors qu'il serait nécessaire d'évaluer avant tout la cohérence entre toutes les formes de contribution et les bénéfices réels pour le développement qui résultent de la coopération internationale. L'emphase qui est mise sur l'aspect financier de la coopération pour le développement revient à évaluer si d'importantes ressources ont été investies ou non. Or, le plus important à garder à l'esprit est que *quantité ne veut pas dire qualité*. Par exemple, le travail de dix ingénieurs sanitaires bénévoles peut avoir des effets positifs à long terme sur l'accès aux services sanitaires publics dans un pays pauvre. En revanche, un don de 1 milliard de dollars destiné à financer des opérations dans des hôpitaux publics du même pays peut ne produire que des effets temporaires si aucune mesure durable n'est prise pour assurer la continuité du service. C'est pourquoi, l'évaluation des résultats en matière de développement ne doit pas se limiter à la quantification des ressources financières.

En outre, la monétisation n'est pas un moyen convenable pour mesurer les résultats et les effets, car ni elle ne reflète ni elle ne concilie la nature et les buts intrinsèques des modalités non financières de la coopération Sud-Sud. Si la coopération Sud-Sud n'est mesurée qu'en termes monétaires, le volume de ressources financières consacrées à la coopération technique pourrait être invisible et désavantageux stratégiquement parlant pour les pays en développement concernés.

La coopération technique Sud-Sud est fondée sur l'échange de connaissances dans le but premier d'accroître les capacités grâce à la mobilisation d'experts, à des missions de terrain, à des prestations techniques et à la formation. Ainsi, dans des relations véritablement horizontales et participatives, les échanges Sud-Sud doivent commencer par une discussion sur les processus menant à la création de connaissances et d'expériences à partager, dont les éléments techniques, institutionnels et conjoncturels positifs et négatifs qui influencent leur création et leur consolidation. Ce dialogue est fondamental pour laisser une certaine souplesse pour faire concorder les connaissances qui seront échangées et les facteurs qui nuisent aux capacités que les partenaires souhaitent développer. Renforcer des capacités grâce à l'échange de connaissances entre experts de pays en développement est une conception différente du transfert hiérarchique et d'urgence de contenu technique des services de conseils traditionnels. En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement d'une relation linéaire à travers laquelle des déficiences techniques sont diagnostiquées et corrigées par des interventions extérieures. Au contraire, le renforcement de capacité est un processus endogène, pour lequel l'aide et les ressources extérieures

jouent un rôle de soutien complémentaire. Dans ce cas de figure, même si les coûts de fonctionnement occasionnés par les formes non financières de coopération Sud-Sud se prêtent à la quantification monétaire, des méthodes d'évaluation simplifiées ne rendent pas totalement compte des processus d'interaction horizontale et d'innovation qui ont lieu dans le cadre de mécanismes de coopération Sud-Sud.

Ces observations valent aussi pour la coopération académique, scientifique et technologique, ainsi qu'à l'aide humanitaire avec des composants de renforcement de la résilience. L'évaluation monétaire du contenu échangé dans le cadre de ces formes de coopération n'est pas appropriée, même si certains de ces éléments peuvent être monétisés, comme les frais de déplacement, les matériaux et les équipements et l'aide aux infrastructures et à la logistique.

Malgré cela, il est très courant que la coopération Sud-Sud ne soit évaluée que d'un point de vue du coût de fonctionnement⁷. Les coûts prennent en compte les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance des experts et des personnes formées, la valeur des biens et de l'équipement transférés et les taux horaires. Pour ce qui est du travail des experts notamment, cette pratique pose plusieurs problèmes.

D'abord, étant donné que la majorité des experts impliqués dans des initiatives de coopération technique Sud-Sud sont des fonctionnaires d'État, il n'est pas possible d'appliquer une valeur marchande aux compétences et connaissances qu'ils transmettent pour la mise en œuvre de projets. Il est donc difficile d'établir un rapport d'égalité entre le travail des experts du secteur public et le travail de consultants du secteur privé, en particulier les professionnels internationaux. En effet, le taux horaire moyen d'un professionnel qualifié issu d'un pays en développement est beaucoup plus bas que le taux horaire moyen d'un homologue issu d'un pays donateur. Quand cet écart de prix est multiplié par plusieurs milliers d'experts qui travaillent dans des centaines de projets de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, la valeur monétaire de la coopération Nord-Sud sera bien plus élevée que celle de la coopération Sud-Sud.

C'est pourquoi se pose la question de l'évaluation et de la comparaison des coûts et des bénéfices. Le coût d'un projet de coopération technique peut être minime en comparaison des bénéfices qu'il génère en termes de qualité et d'efficacité des politiques et programmes publics dont les éventuels effets positifs peuvent atteindre des milliards de dollars. C'est une raison supplémentaire pour ne pas définir la coopération Sud-Sud comme une simple source de financement.

Dimension stratégique contre dimension financière

La coopération internationale ne devrait pas être vue comme une action philanthropique. Pour certains pays, la coopération est un moyen secondaire d'atteindre les objectifs ultimes de leur vaste programme géopolitique et commercial. D'autres pays, dont l'influence écono-

mique et militaire est moindre, se servent de la coopération pour le développement comme d'un levier de persuasion. Ainsi, la question de l'évaluation de la coopération internationale pour le développement est bien plus qu'une question de statistiques publiques et comporte clairement une dimension stratégique.

Évaluer la coopération internationale d'un point de vue financier peut être favorable pour les pays qui ont une forte capacité de financement de projets relatifs au développement ; c'est en effet pour eux un avantage stratégique de pouvoir annoncer qu'ils allouent des ressources à cette fin, car consacrer d'importants moyens financiers à la coopération pour le développement offre une notoriété internationale considérable et accroît l'influence stratégique.

Or cela veut aussi dire que la réflexion sur le rôle transformateur de la coopération pour le développement peut être occultée. Les pays qui n'ont pas les mêmes moyens financiers doivent orienter leurs contributions vers d'autres mécanismes de coopération, par exemple, le partage des connaissances et le renforcement de capacité. Les répercussions de ces mécanismes sur la qualité de vie des populations des pays partenaires ne peuvent pas se mesurer quantitativement uniquement.

Les tentatives d'intervenants ne provenant pas du monde en développement pour recueillir des informations sur la coopération Sud-Sud ne devraient pas être vues exclusivement comme des exercices académiques ou des efforts visant à rendre plus visibles les informations sur la coopération pour le développement. Certains pourraient voir un intérêt à adopter des normes monétaires pour mesurer la coopération Sud-Sud parce qu'ils considèrent qu'elles sont d'éventuelles sources de financement complémentaires (concept de *nouveaux donateurs*), tandis que d'autres pourraient s'intéresser aux informations financières de la coopération Sud-Sud dans une démarche d'intelligence économique ou pour suivre les dynamiques des alliances diplomatiques.

Nécessité d'un modèle novateur d'évaluation de la coopération Sud-Sud

Les différences entre la coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud justifient la création d'un modèle novateur et spécifique de collecte des informations sur les échanges entre les pays en développement, qui pourrait mettre en avant que ces échanges sont uniques en leur genre. Ce cadre pourrait reposer sur des informations très diverses dont : i) l'évaluation des ressources compatibles avec la monétisation ; ii) la quantification des volumes de tous les types de ressources en nature mobilisées par les pays partenaires Sud-Sud, qu'ils soient donneurs ou receveurs, et pour lesquels la monétisation n'est pas le meilleur critère d'évaluation ; iii) l'évaluation des liens entre les ressources financières et non financières entrantes et sortantes ; et iv) l'évaluation des résultats attribuables à ces initiatives et à leurs bénéficiaires respectifs.

Le cadre devrait être complété par l'élaboration systématique de rapports sur les secteurs ciblés par les initia-

tives de coopération Sud-Sud et par la définition des unités de mesure et des indicateurs compatibles avec la nature des résultats attendus dans les secteurs concernés. Les deux catégories d'informations serviraient ensuite de base pour évaluer la cohérence et la portée stratégique des initiatives mises en œuvre dans le cadre de toutes les formes de coopération Sud-Sud.

Il est à noter que la quantification monétaire de la coopération Sud-Sud sera nécessaire dans les domaines de la coopération financière, de l'aide économique, de l'investissement et du commerce. La quantification monétaire des formes non financières de coopération Sud-Sud serait optionnelle, étant donné que ces formes de coopération sont centrées sur l'échange de matériel et de ressources humaines. Dans tous les cas, une plate-forme englobant les informations financières et non financières serait indispensable pour évaluer l'efficacité des ressources mobilisées dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour produire des résultats socio-économiques. Cela permettrait de ne pas réduire les analyses à de simples comparaisons motivées par des considérations politiques entre les petites et les grandes allocations financières. En outre, cela permettrait d'évaluer les choix stratégiques des partenaires de coopération Sud-Sud, de pondérer les divers mécanismes d'échange, d'évaluer la cohérence entre la théorie et la pratique, de déterminer les éléments de réussite et d'échec et les éléments de durabilité et, par-dessous tout, d'évaluer les effets transformateurs.

Montrer la voie à suivre

L'élaboration d'une méthodologie de base pour quantifier et évaluer la coopération Sud-Sud devrait être menée à bien par les gouvernements des pays en développement, de préférence avec la collaboration des institutions académiques nationales et de la société civile. Toutefois, la route pour y parvenir dans un futur proche est semée d'embûches. D'abord, les capacités des pays en développement pour formuler des méthodes d'évaluation sont très disparates. Ensuite, les plus grands donateurs de la coopération Sud-Sud ne semblent pas être disposés à créer un modèle commun. Enfin, il n'existe pas d'instance ou d'organisation sur laquelle les pays en développement pourraient s'appuyer et qui aurait pour mandat de faciliter ce processus comme le fait le Comité d'aide au développement de l'OCDE pour la coopération Nord-Sud.

Il existe deux manières de garantir les conditions pour que certains pays en développement au moins mettent en œuvre des procédures d'évaluation de leurs initiatives en matière de coopération Sud-Sud. En premier lieu, il y a l'échange de pratiques de gestion dans le domaine de la coopération internationale entre pays en développement. Plusieurs initiatives dans ce domaine ont eu lieu dans le cadre du programme ibéro-américain pour le renforcement de la coopération Sud-Sud du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB)⁸ et dans le cadre du projet sur le renforcement des capacités dans la gestion de la coopération Sud-Sud et triangulaire mené par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), l'agence brésilienne de coopération du ministère des affaires étrangères du Brésil et l'agence japonaise pour la

coopération internationale.

Les échanges de données d'expériences pourraient être plus vastes, et inclure l'accès mutuel aux systèmes d'information et un débat stratégique sur les implications politiques de la quantification de la coopération Sud-Sud. Il serait également nécessaire de promouvoir la coordination efficace entre les coordonnateurs chargés de la coopération Sud-Sud. Des mécanismes existent déjà dans le cadre des organisations régionales, comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). À ce sujet, une vision stratégique commune doit encore être coordonnée avec des organisations similaires d'autres zones géographiques. En deuxième lieu, des partenariats entre les gouvernements, le milieu académique et la société civile des pays en développement peuvent être envisagés. Il est possible que les entités et les chercheurs qui ne sont pas du secteur public n'aient pas une compréhension appropriée de la nature et des pratiques de la coopération Sud-Sud.

Il est à noter que le statu quo, c'est-à-dire le fait que les pays en développement ne s'accordent pas, comportent des risques qui ne sont peut-être pas pleinement perçus ou évalués. Faire mieux comprendre les diverses formes et pratiques de la coopération Sud-Sud, pour chasser l'idée qu'elle se résume au financement pour le développement, pourrait engendrer un changement fondamental des stratégies d'élimination de la pauvreté et de promotion du développement durable. En outre, il serait dans l'intérêt des gouvernements des pays en développement de s'écarter du modèle de coopération internationale qui a été instauré de manière à traduire (et maintenir) une position stratégique dominante d'un petit nombre de nations, qui n'oublie pas d'utiliser leur position avantageuse dans le cadre de la coopération internationale pour promouvoir leurs intérêts économiques et géopolitiques.

Pour conclure, à l'heure actuelle, l'évaluation de la coopération Sud-Sud en est à ses prémices, à la fois stratégiques et techniques. Dans ce domaine, de nouvelles initiatives ont été conçues et testées ; leur consolidation dépend du renforcement des capacités de gestion appropriées des pays en développement, ainsi que d'une indispensable coordination stratégique entre eux.

Notes de fin :

¹ Coopération technique, scientifique et technologique, programme de bourses d'étude, programme de volontariat, aide humanitaire, coopération financière, investissements dans les infrastructures, etc.

² SEGIB (2016b), *Report on South-South Cooperation in Iberoamerica 2016*.

³ République populaire de Chine (2013), *China-Africa Economic and Trade Cooperation 2013*.

⁴ Assemblée générale des Nations Unies, Résolution A/RES/64/222 "Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud".

⁵Assemblée générale des Nations Unies, Résolution A/RES/70/1 "Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030". ODD 17, Cible 17.3 (Finances) "Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances", Indicateur 17.3.1 "Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total".

⁶Les échanges commerciaux ne profitent pas toujours aux deux parties. En effet, les produits d'un pays peuvent dominer les secteurs économiques de l'autre pays, une situation qui peut détruire des milliers d'emplois et ébranler des secteurs économiques entiers. Dans le pire des cas, les échanges commerciaux peuvent déséquilibrer la balance des paiements d'un pays, lui faire perdre de l'autonomie et le rendre dépendant. Ce constat vaut également pour les investissements extérieurs, car ces derniers n'ont pas nécessairement tous des effets positifs, en particulier si on évalue leurs effets en fonction de critères de qualité et d'impact sur la création d'emplois, le transfert de technologie, l'innovation, les recettes fiscales, les droits du travail et les lois environnementales.

⁷SEGIB (2016a), *DT/09 Valoración de la Cooperación Sur-Sur: Avances y retos en Iberoamerica*.

⁸Secretaría General Iberoamericana (SEGIB), Programa Iberoamericano para el Fortalecimiento de la Cooperación Sur-Sur (PIFCSS)

Bibliographie

Assemblée générale des Nations Unies. Résolution A/RES/70/1 "Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030", 21 octobre 2015.

Assemblée générale des Nations Unies. Résolution A/RES/64/222 "Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud", 23 février 2010.

Brazilian Cooperation Agency of the Ministry of External Relations (2015). *Brazil Reference Platform for Measurement of Cooperation and Development-related Exchange Flows be-*



**CENTRE
SUD**

Unité du Sud, progrès du Sud.

Chemin du Champ-d'Anier 17
1211 Genève
Suisse

Tél. : (4122) 791 8050

Fax : (4122) 798 8531

E-mail : south@southcentre.int

<http://www.southcentre.int>

Le Centre Sud est l'organisation intergouvernementale de pays en développement qui aide les pays du Sud à unir leurs forces et leurs compétences pour défendre leurs intérêts communs sur la scène internationale. Le Centre Sud a été institué en vertu de l'Accord portant création du Centre Sud qui est entré en vigueur le 31 juillet 1995. Il siège à Genève (Suisse).

tween Developing Countries. Disponible à l'adresse : http://unctad.org/meetings/en/Contribution/gds_stats_2015d06_Contribution_Brazil2_en.pdf.

Brazilian Cooperation Agency of the Ministry of External Relations (2015). *Measuring South-South Cooperation*, UNCTAD - NeST, Geneva, December 2015. Disponible à l'adresse : <https://www.saiia.org.za/speeches-presentations-other-events-materials/961-2015-12-17-nest-brazil-marcio-correa-abc/file>.

People's Republic of China (2013). *China-Africa Economic and Trade Cooperation 2013*, Information Office of the State Council, Beijing, August 2013. Disponible à l'adresse : <http://images.mofcom.gov.cn/rw/201308/20130830175534058.pdf>.

SEGIB (2016a). *DT/09 Valoración de la Cooperación Sur-Sur: Avances y retos en Iberoamerica. Programa Iberoamericano para el Fortalecimiento de la Cooperación Sur-Sur (PIFCSS)*, Serie Documentos de Trabajo, San Salvador. Disponible à l'adresse :

<http://www.cooperacionsursur.org/images/DT-09.pdf>.

SEGIB (2016b). *Report on South-South Cooperation in Iberoamerica 2016*. Disponible à l'adresse: <http://www.informesursur.org/?lang=en>.

Précédents rapports sur les politiques publiés par le Centre Sud

N° 30, octobre 2016 – Les diverses possibilités de concevoir les obligations des États quant au respect des droits humains par les sociétés transnationales et autres entreprises dans un instrument juridiquement contraignant, écrit par Kinda Mohamadieh

N° 31, octobre 2016 – Comment un instrument juridiquement contraignant pourrait éliminer les obstacles que rencontrent les victimes d'atteintes aux droits humains par des sociétés transnationales et d'autres entreprises pour recourir à la justice, écrit par Daniel Uribe

N° 32, octobre 2016 – Protection des droits humains et investissement des sociétés : Réflexion sur l'éventuelle influence d'un futur instrument juridiquement contraignant régissant le respect des droits humains par les sociétés sur l'IDE, écrit par Kinda Mohamadieh

N° 33, décembre 2016 – Outcome of the Assemblies of the Member States of the World Intellectual Property Organization 2016, écrit par Nirmalya Syam et Yujiao Cai

N° 34, décembre 2016 – Air pollution – the silent top global cause of death and of climate change, écrit par Martin Khor

N° 35, janvier 2017 – On the Existence of Systemic Issues and their Policy Implications, écrit par Manuel F. Montes

N° 36, février 2017 – Gandhi: Walking with us today, écrit par Gurdial Singh Nijar

N° 37, mars 2017 – The Need to Avoid "TRIPS-Plus" Patent Clauses in Trade Agreements, écrit par Martin Khor

N° 38, avril 2017 – Implications of a US Border Adjustment Tax, Especially on Developing Countries, écrit par Martin Khor

N° 39, mai 2017 – Highlights of the WHO Executive Board: 140th Session, écrit par Nirmalya Syam et Mirza Alas

N° 40, juin 2017 – Outcomes of the Nineteenth Session of the WIPO Committee on Development and Intellectual Property: A Critical Reflection, écrit par Nirmalya Syam